

Le 24 Juin, tous en grève pour stopper la casse de nos retraites !

Les Confédérations et Organisations Interprofessionnelles (CGT, CFDT, CFTC, UNSA, FSU, Solidaires) ont décidé d'un nouveau rendez-vous revendicatif le 24 Juin 2010.

La majorité des Français refuse l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ en retraite. La journée interprofessionnelle d'action du 27 Mai 2010 a montré une amplification de la mobilisation, mais le Gouvernement persiste dans un passage en force à l'approche de la période estivale pour s'attaquer au système de retraite solidaire par répartition.

Il confirme ainsi son choix pour des orientations qui donnent satisfaction au MEDEF et préparent un avenir insupportable pour les retraités, les salariés et les jeunes.

« **T**ravailler plus, cotiser plus, pour toucher moins en retraite », telle est l'ambition du Gouvernement et de la majorité parlementaire.

Alors que les moyens existent pour préserver et améliorer le système par répartition et le niveau des pensions, l'objectif de la nouvelle réforme est de fragiliser et de décrédibiliser les principes solidaires et d'orienter les salariés vers la capitalisation individuelle et aléatoire au bénéfice des marchés.

Rien n'est joué, et malgré un calendrier très serré, seul le rapport de force sera de nature à orienter les choix à venir.

Les cheminots sont concernés !

Soucieux d'affaiblir la mobilisation et d'opposer les salariés, le Gouvernement, aidé en cela par la communication de la Direction SNCF, a tenté de laisser penser que les régimes spéciaux de retraite ne seraient pas concernés par la future réforme.

Si le délai d'application des mesures pourrait varier en fonction des régimes, il est évident, et le Ministre du Travail le confirme, que le contenu de la réforme envisagée s'applique à l'ensemble des salariés tous régimes confondus.

Ainsi, comme l'allongement de la durée de cotisation, un recul de l'âge de départ légal de 60 à 63 ans par exemple, entrainerait mécaniquement des conséquences identiques sur le régime spécial des cheminots, faisant passer l'âge légal de départ de 55 à 58 ans (50 à 53 ans pour les ADC) et décalerait l'âge pivot pour la suppression de la décote.

De plus, le calcul du salaire de référence des cheminots sur les 6 derniers mois d'activité reste dans le collimateur du Gouvernement.

Les conséquences sur le niveau des pensions seraient catastrophiques !

Dans le même temps, les choix de la Direction SNCF concernant l'avenir du Service Public, l'emploi et les salaires, fragilisent l'entreprise intégrée, le statut des cheminots, et par conséquent, la pérennité même du Régime Spécial.

Parce que le dossier des retraites est étroitement lié à l'évolution de l'entreprise, des effectifs, et du pouvoir d'achat, les Fédérations Syndicales des Cheminots CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT ont déposé une Demande de Concertation Immédiate le 08 Juin 2010 afin de faire part de leurs exigences communes.

Face à l'absence de réponse de la Direction SNCF, les Fédérations Syndicales des Cheminots CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT réunies en interfédérale le 15 Juin ont décidé de déposer un préavis de grève unitaire tous services pour la journée d'action interprofessionnelle du 24 Juin prochain.

L'organisation et la structuration de la SNCF, l'avenir du Fret, l'emploi, le pouvoir d'achat et les conditions de travail, sont des sujets qui nécessitent de véritables négociations.

Dans le même temps, les Fédérations Syndicales CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT, réaffirme qu'il est primordial de :

- Garantir le droit à la retraite à 55 ans (50 pour les ADC) ;**
- Maintenir le calcul de la pension sur le salaire des 6 derniers mois;**
- Garantir et améliorer les droits à la retraite des cheminots contractuels ;**
- Stopper l'allongement de la durée de cotisation ;**
- Supprimer le principe de la décote ;**
- Revenir à la péréquation des pensions sur les salaires.**

Après la mobilisation du 27 Mai dernier, qui a rassemblé 1 million de personnes dans 176 manifestations, dont 28 % de grévistes à la SNCF, il nous faut encore amplifier la mobilisation.

En ce sens, les Fédérations Syndicales des Cheminots CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT appellent les cheminots à s'inscrire résolument dans la grève du 24 Juin et à participer aux manifestations sur l'ensemble du territoire.

Le préavis de grève couvre la période du 23 Juin 2010 à 20 h00 au 25 Juin 2010 à 8h00.

Paris, le 16 Juin 2010